



38^e
CONGRÈS
NATIONAL de
MÉDECINE et
SANTÉ au
TRAVAIL

2-5 juin 2026
Cité des congrès à Lyon

PREMIÈRE ANNONCE

Située au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, l'une des villes les plus dynamiques de France, sera le cadre du **38^{ème} Congrès de Médecine et de Santé au Travail qui se tiendra du 2 au 5 juin 2026 au Centre de Congrès de Lyon !**

Dans la continuité des éditions précédentes, ce congrès constituera un rendez-vous essentiel pour les acteurs de la santé au travail francophone, leur permettant de se tenir informés des dernières avancées dans notre domaine tout en échangeant expériences et bonnes pratiques.

Le Comité Scientifique a conçu un programme passionnant, structuré autour de 9 thématiques clés, couvrant un large éventail des enjeux actuels de la santé et de la prévention au travail.

Nous espérons que les débats et échanges enrichiront chacun d'entre nous, et permettront d'affiner nos pratiques professionnelles au quotidien.

Lyon, ville au patrimoine exceptionnel, vous offrira aussi l'occasion de découvrir des sites emblématiques tels que la basilique de Fourvière, perchée sur la colline, d'où vous aurez une vue imprenable sur toute la ville. Vous pourrez flâner dans le Vieux Lyon, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, ou encore vous détendre au parc de la Tête d'Or.

Nous espérons vous accueillir nombreux à Lyon pour cette 38^{ème} édition, qui s'annonce à la fois scientifique et enrichissante !

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Le Comité Scientifique du 38^{ème} Congrès National de Médecine et Santé au Travail, la Société Française de Santé au Travail (SFST) et la Société de Médecine et Santé au Travail de Lyon (SMSTL) et les Entretiens Professionnels Formation (LEPF) ont associé leurs compétences afin de concevoir et délivrer une formation selon une démarche en conformité avec les exigences de qualité applicables à la Formation Professionnelle Continue (Référentiel Qualiopi).

NDA : 11.75.44359.75

[Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État]

Certification Qualiopi : 2022/17800.1

Datadock : 0047668

Retrouvez toutes les informations sur le site internet mis à jour régulièrement : **www.medecine-sante-travail.com**

DATES IMPORTANTES

- Ouverture des inscriptions : **Septembre 2025**
- Ateliers pré-congrès : **Mardi 2 juin 2026**
- Congrès : **du 3 au 5 juin 2026**

Appel à communications

- Ouverture de la soumission : **Jeu 11 septembre 2025**
- Clôture de la soumission : **Dimanche 11 janvier 2026**
- Publication des résultats : **Fin février 2026**

COMITÉS

PRÉSIDENTE DU CONGRÈS

Dr Alizée FIQUEMONT, HCL, CHU de Lyon

PRÉSIDENTE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr Barbara CHARBOTEL, Hospices Civils de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1

COMITÉ D'ORGANISATION

ARAUJO Olivier, médecin du travail - UGITECH, maire de Charly

BENEDETTI Céline, médecin du travail - EDF

COURNOT Patrice, directeur adjoint PROMEOM

FIQUEMONT Alizée, médecin du travail CHLS / CRPP
HCL, présidente de la SMSTL

HENNION Bénédicte, infirmière en santé au travail
BTP Santé au Travail, bureau SMSTL

LAMOUREUX Céline, médecin du travail CCA CRPPE
HCL, trésorière de la SMSTL

LEROY Mélissa, infirmière en santé au travail - BTP Santé au Travail

LOPEZ Catherine, médecin du travail, cellule PDP - PROMEOM

MASSARDIER-PILONCHÉRY Amélie, médecin du travail
CHLS-HCL

MAURER Agnès, coordinatrice cellule PDP - CISTT

NEDDAM Patricia, médecin du travail, coordo scientifique
PROMEOM, bureau SMSTL

ROUSSEAU Stéphanie, infirmière en santé au travail - GIT - ORANGE

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Dr AUBLET-CUVELIER Agnès, INRS, Vandœuvre-lès-Nancy

M. BASTOS Henri, Anses, Maison Alfort

Dr BENSEFA-COLAS Lynda, APHP, Hôtel Dieu, Paris

Dr BERETTA Carolina, PROMEOM, Lyon

Pr BONNETERRE Vincent, CHU Grenoble Alpes

Pr CHARBOTEL Barbara, Hospices Civils de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1

Pr CLIN-GODARD Bénédicte, CHU de Caen

Dr DELEPINE Anne, INRS, Paris

Mme DURAND Fabienne, AIST22, Plérin

Pr DUTHEIL Frédéric, CHU, Clermont-Ferrand

Dr ESQUIROL Yolande, CHU Purpan, Toulouse

Pr FANTONI-QUINTON Sophie, CHU Lille, Présidente de la SFST

Pr FASSIER Jean-Baptiste, Hospices Civils de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1

Dr FIQUEMONT Alizée, HCL, CHU de Lyon

M. GARRIGOU Alain, Université de Bordeaux

Pr GEHANNO Jean-François, Service de Médecine du Travail et Centre de ressources en Maladies Professionnelles et Environnementale, CHU Rouen

Pr HULO Sebastien, Université de Lille (UFR3S) et CHU de Lille

Dr HUMBERT Pascale, DREETS

Mme LE BARBIER Méline, Santé Publique France, Saint-Maurice

Dr NISSE Catherine, CHU de Lille/université de Lille

Dr NOURRY Nathalie, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Pr PAIRON Jean-Claude, CHI, Président du CS de la SFST, Créteil

Dr PELISSIER Carole, CHU, Saint-Etienne

Pr PETIT Audrey, CHU, Angers

Mme RABATEL Sophie, Promeom, Lyon

Dr RICQUE Daniel, Promeom, Lyon

Dr ROLLIN Laetitia, CHU Charles Nicolle, Rouen

Dr VANSTEENKISTE Arnaud, DREETS AURA

Pr VILLA Antoine, Aix Marseille Université / AP-HM



SYNOPSIS

	MARDI 2 JUIN	MERCREDI 3 JUIN	JEUDI 4 JUIN	VENDREDI 5 JUIN
08h30-09h30	Ateliers	Conférence d'ouverture	Sessions	Synthèse des thématiques
09h30-10h30				Session plénière
10h30-11h30		Sessions		Séance de clôture
11h30-12h30				
12h30-14h00	Pause déjeuner			
14h00-15h00	Ateliers	Sessions	Sessions	Visites culturelles
15h00-16h00				
16h00-17h00				
17h00-18h00				
18h00-19h00		Visites culturelles	Soirée de Gala	
19h00-20h00	Visites culturelles			
20h00-21h00		Visites culturelles	Soirée de Gala	
21h00-00h00				

ATELIERS PRÉ-CONGRÈS

MARDI 2 JUIN 2026

Comme pour le congrès 2024, de nombreux ateliers vous seront proposés le mardi par demi-journée.

Vous aurez la possibilité de vous inscrire à un ou deux ateliers sur la journée, selon les places restantes.

Tous les détails des ateliers seront publiés en septembre 2025 sur le site : www.medecine-sante-travail.com

Vous retrouverez également les objectifs pédagogiques des différentes sessions sur le site : www.medecine-sante-travail.com

ATELIERS DPC

Un certain nombre d'ateliers pourront être accrédités DPC (Développement Professionnel Continu) pour les médecins.

Nous vous tiendrons informés par e-mail, l'information sera également relayée sur le site internet du congrès :

www.medecine-sante-travail.com

THÈMES DU CONGRÈS

THÈME 1

Approches Santé-travail, Santé-environnement, Une seule Santé

Responsables : Pr Vincent Bonneterre (Grenoble), Mme Melina Le Barbier (Saint-Maurice)

Le rapprochement santé-travail et santé-environnement est une réalité concrète et ressentie pour beaucoup de travailleurs et de professionnels de la santé au travail.

Il y a aujourd'hui urgence à dépasser les simples regards croisés pour contribuer activement à une approche intégrative de la santé.

Pour autant, aller vers une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer durablement et à optimiser la santé suppose de parvenir à décroiser durablement des approches parfois en silos.

Les liens entre la santé au travail et la santé environnementale méritent également d'être discutés de sorte que les spécificités de chacun de ces champs soient respectées puis partagées lorsque cela apporte une contribution réciproque.

L'objectif de ce thème sera d'illustrer la connexion et l'enrichissement mutuel de la santé au travail et des approches intégratives de la santé (santé-environnement, une seule santé), dès lors que l'on traite du fond, et non plus des champs disciplinaires académiques.

Des approches très concrètes de cette question par milieux, types de polluants, approches méthodologiques, gestion pratique, se répondront pour donner une image la plus riche et la plus complète de ces interactions ; avec toujours en filigrane, l'impact de ces connaissances pour les équipes de santé au travail, et l'impact des connaissances issues de la santé au travail pour les déterminants de la santé de la population générale et de la santé en général.

THÈME 2

Le travail aux âges extrêmes

Responsables : Pr Frederic Dutheil (Clermont-Ferrand), Dr Yolande Esquirol (Toulouse)

Le monde du travail évolue. L'âge de départ à la retraite est sans cesse repoussé, avec parfois des débuts de carrière en apprentissage dès l'âge de 14 ans, posant des problématiques de santé au travail aux âges extrêmes.

Ces travailleurs ont des spécificités physiologiques propres amenant à discuter au cas par cas l'adaptation et la compatibilité avec certains postes de travail. Si l'exercice est parfois difficile, il se complique inévitablement quand se surajoute une pathologie ou un han-

dicap. Les enjeux pour la santé au travail aux âges extrêmes de la vie sont également accessibles à la prévention, aussi bien primaire, que secondaire ou tertiaire.

Traditionnellement, la médecine au travail se focalisait sur les risques professionnels, pour progressivement s'élargir vers la santé au travail et englober des enjeux de santé publique, particulièrement pertinents aux âges extrêmes de la vie professionnelle. Les acteurs de santé travail, les spécialistes médicaux

et paramédicaux, les acteurs de la prise en charge du handicap, les acteurs sociaux, les employeurs sont interpellés au quotidien.

Les sessions de communications pourront permettre d'aborder les spécificités physiologiques ou en lien avec un handicap ou une pathologie, chez des travailleurs aux âges extrêmes, ou des retours d'expériences d'actions innovantes d'évaluation et de prévention, aussi bien à titre individuel que collectif.

THÈME 3

Rythmes et organisations de travail

Responsables : Pr Jean-François Gehanno (Rouen), Dr Carole Pelissier (Saint-Etienne), Dr Laetitia Rollin (Rouen)

Les observatoires et enquêtes soulignent l'émergence de nouveaux rythmes de travail (travail en 12h alternant...) et des changements organisationnels (intensification du rythme de travail, télétravail...) dans un contexte de recherche d'équilibre vie personnelle/vie professionnelle des travailleurs.

Au regard des données scientifiques concernant les effets du travail en horaires atypiques ou des horaires pro-

longés sur, notamment, la santé mentale, le risque cardiovasculaire et le sommeil, ces nouvelles conditions de travail interrogent les acteurs de la prévention en santé au travail.

A partir de conférences d'experts et de retours d'expériences, il s'agira de préciser les effets de ces contraintes et d'évaluer l'impact de contre-mesures sur la santé globale du travailleur.

Cette session est ouverte aux communications permettant de mesurer l'impact des rythmes et contraintes organisationnelles sur la santé globale du travailleur, d'évaluer l'effet de contre-mesures, dans le cadre de politiques de prévention mobilisant les services de prévention et santé au travail.

THÈME 4

Intelligence artificielle, innovations numériques et santé au travail

Responsables : Dr Agnès Aublet-Cuvelier (Vandoeuvre-Lès-Nancy), Dr Carolina Beretta (Lyon), Pr Sébastien Hulo (Lille)

L'intelligence artificielle (IA) et l'innovation numérique modifient en profondeur les conditions de travail.

Ces changements touchent les entreprises et leurs clients ou bénéficiaires dans tous les secteurs d'activité, impactent la vie professionnelle et personnelle et, plus largement, la société.

Ces avancées numériques permettent l'automatisation de tâches répétitives ou dangereuses, peuvent réduire les risques physiques associés à des activités pénibles et alléger la charge cognitive et psychologique liée à certaines tâches.

Elles sont aussi porteuses de faiblesses potentielles et de risques : menace sur certains emplois et difficulté d'adaptation des travailleurs à ces nouvelles technologies, opacité des algorithmes décisionnels, en particulier à usage managérial, intensification du travail et hyperconnexion, à l'origine potentielle d'une dégradation de la santé physique et mentale.

La dématérialisation du travail (dans le temps et l'espace) s'accompagne de risques de déshumanisation des relations professionnelles.

Ces innovations numériques peuvent aussi offrir de nouvelles opportunités en matière de recherche en santé au travail ou pour suivre la santé des salariés et mener des actions de prévention mieux ciblées.

Les communications de cette session concerneront l'impact de l'IA et de l'innovation numérique sur les conditions de travail, les outils de prévention et les pratiques des acteurs en Santé au Travail, et pourront inclure des aspects éthiques et réglementaires.

THÈME 5

Pathologies émergentes et risques émergents

Responsables : M. Henri Bastos (Maison Alfort), Pr Lynda Bensefa-Colas (Paris), Dr Catherine Nisse (Lille)

L'évolution du monde du travail amène au développement de nouveaux produits ou procédés, de nouvelles technologies, de nouveaux métiers, de nouvelles formes d'organisation de travail. Ces situations conduisent à la survenue de risques nouveaux et/ou croissants que l'on peut définir comme « émergents » ou « re-émergents ».

Les préoccupations actuelles portent tout particulièrement sur les risques liés à l'économie circulaire, aux emplois verts, aux nouvelles organisations et nouvelles technologies, au changement climatique, à l'exposition aux nanoparticules, nanoplastiques, perturbateurs

endocriniens, et aux multi-expositions...

En parallèle, l'augmentation d'incidence de certaines pathologies, conséquence de la non maîtrise des risques en milieu de travail peut être un élément révélateur d'un nouveau danger, ou résulter de nouvelles associations de risques, de nouvelles situations professionnelles à risque : pneumopathies interstitielles, pathologies allergiques, pathologies infectieuses, cancers, troubles de la reproduction, psychopathologies, troubles musculosquelettiques, pathologies cardiovasculaires ... sont autant de pathologies illustrant la problématique de l'émergence vis-à-vis

de nouveaux risques.

Les préventeurs et services de santé au travail, les institutions impliquées dans la sécurité et la santé au travail sont directement confrontés à la constatation, à l'évaluation et la gestion de ces risques ou de ces pathologies.

Ainsi, l'appel à communication de ce thème porte sur des expériences de repérage, d'évaluation ou de gestion de risques émergents ou d'effets sanitaires qui en découlent, à l'exception de ceux entrant dans les autres thématiques du CNMST 2026.

THÈME 6

Prévention de la désinsertion professionnelle en 2026

Responsables : Pr Audrey Petit (Angers), Dr Daniel Ricque (Lyon), Dr Arnaud Vansteenkiste (Lyon)

Le vieillissement de la population active, l'allongement des carrières et l'augmentation des maladies chroniques et/ou lourdes font de la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) et du maintien en emploi un enjeu majeur de notre société.

Ce thème a pour objectif de mettre en lumière les objectifs de la PDP qui sont notamment de repérer le plus en amont possible ce risque et de mettre en place des dispositifs qui permettent d'éviter la désinsertion du travailleur.

Ce thème s'attachera également à montrer que la PDP est un levier d'amélioration des conditions de travail, de motivation et d'inclusion des travailleurs qui nécessite la collaboration et les échanges entre tous les acteurs concernés (Services de prévention et de santé au travail (SPST), organismes de sécurité sociale, acteurs du maintien, médecins de soins, employeurs, etc.) et la connaissance des dispositifs. Dans les suites de la loi du 2 août 2021 et de l'instruction du 26 avril 2022, la mise en place récente des cellules

PDP connaît des déclinaisons encore hétérogènes au sein des SPST (modalité de fonctionnement, périmètre d'action, travail en réseau, etc.) pour lesquelles des retours et partages d'expériences de terrain (succès et échecs) sont attendus. Enfin, se pose la question de l'évaluation du risque de désinsertion professionnelle (scores prédictifs, visite de mi carrière, etc.), de la pertinence des indicateurs retenus, de leur efficience, etc. sans hésiter à faire part de vos expériences en la matière.

THÈME 7

Cancers et cancérrogènes professionnels

Responsables : Pr Bénédicte Clin-Godard (Caen), Dr Anne Delépine (Paris), Mme Sophie Rabatel (Lyon)

Selon l'enquête SUMER 2017, 1,2 million de salariés sont exposés professionnellement à des agents cancérrogènes. D'après l'Institut national du cancer, en 2023, 433 136 nouveaux cas de cancers ont été recensés dans la population française. Parmi ces cas, Santé publique France estime la fraction attribuable à des origines professionnelles entre 4,5 % et 8 % alors que moins de 2 000 cancers sont reconnus au titre des maladies professionnelles

chaque année en France. Dans le cadre de ce thème, la prévention des cancers professionnels sera abordée avec, notamment, le repérage, l'évaluation du risque cancérrogène sur les lieux de travail et l'analyse des données scientifiques actualisées concernant de nouvelles situations professionnelles et de nouveaux liens suspectés entre expositions et cancers. Les surveillances post-exposition et post-professionnelle de l'état de santé des travailleurs seront

aussi évoquées ainsi que la pertinence du dépistage de certains cancers professionnels. La question de la réparation médico-légale de ces affections sera également soulevée.

Les communications attendues porteront plus particulièrement sur les actions de prévention primaire menées par les équipes pluridisciplinaires et les expérimentations concernant la mise en place de suivis post-exposition.

THÈME 8

Mise en œuvre des réformes par les services de santé au travail : de l'innovations à la mutualisation

Responsables : Mme Fabienne Durand (Plerin), Pr Sophie Fantoni (Lille), Dr Pascale Humbert (Lyon)

La nouvelle loi « santé au travail » entrée en vigueur le 31 mars 2022 a pour objectif de renforcer la prévention en entreprise, de prévenir la désinsertion professionnelle et d'améliorer le suivi individuel et collectif des travailleurs. Depuis 2004, tous les 5 ans, les pouvoirs publics fixent les grandes orientations liées à la santé au travail, sous forme d'un plan décliné dans chaque région (PRST). Face aux enjeux à relever dans l'évolution de la santé au travail, les

SPTI et SPSTA essaient dans le cadre ou au-delà de leurs missions légales, de développer des actions innovantes autour d'une culture de prévention, avec des approches partagées de la santé au travail, santé publique et santé environnementale. Autour d'eux, peuvent s'articuler DREETS, CARSAT, ARS, DREAL, ASNR, PRESANSE, CRPPE, ARACT ou ANACT et MSA, universités et partenaires sociaux. Si vous, votre équipe ou votre organisation, avez développé

un projet innovant pouvant être mutualisé, sous la forme d'une étude, d'une recherche ou d'un retour d'expérience, nous vous invitons à venir le présenter.

Une attention particulière sera portée aux projets intégrant des modalités concrètes de mutualisation, permettant leur diffusion et leur appropriation par d'autres professionnels de la prévention et de la santé au travail.

THÈME 9

Le secteur de la métallurgie

Responsables : M. Alain Garrigou (Bordeaux), Pr Antoine Villa (Marseille)

Les travailleurs de la métallurgie sont particulièrement exposés aux troubles musculosquelettiques (TMS) en raison des contraintes physiques élevées associées à leur activité : manutentions de charges lourdes, postures contraignantes, vibrations et gestes répétitifs.

Cette session explorera les dernières avancées en ergonomie appliquée à ce secteur, en mettant l'accent sur la prévention des TMS, l'amélioration des conditions de travail et le maintien dans l'emploi. Des experts présenteront des résultats de recherche et des retours

d'expérience issus du terrain, illustrant l'impact des innovations technologiques et organisationnelles.

L'évaluation des risques, l'optimisation des postes de travail et l'intégration de solutions ergonomiques seront abordées à travers des interventions pluridisciplinaires impliquant médecins du travail, ergonomes, ingénieurs et acteurs de la prévention. Un focus particulier sera mis sur les nouvelles approches, telles que l'utilisation des exosquelettes et des outils numériques pour la simulation ergonomique.

Cette session s'adresse aux professionnels de santé au travail, aux préventeurs et aux responsables des ressources humaines désireux de mieux comprendre et prévenir les TMS dans l'industrie métallurgique.

Elle est ouverte aux communications orales sur les TMS, leur prévention et le maintien dans l'emploi dans le secteur de la métallurgie. Les communications sur les thèmes de l'expologie et de l'ergotoxicologie dans le secteur de la métallurgie seront également les bienvenues.

THÈME 10

Communications libres

Responsables : Pr Jean-Baptiste Fassier (Lyon), Dr Nathalie Nourry (Strasbourg), Pr Jean-Claude Pairon (Créteil)

Le congrès national de médecine et santé au travail est l'occasion pour les acteurs de la santé au travail et les enseignants chercheurs intervenant en santé au travail de s'enrichir en parta-

geant leurs pratiques et leurs travaux. C'est également l'occasion de développer nos activités en pluridisciplinarité. Le thème libre est proposé pour vous permettre de présenter des travaux ori-

ginaux en santé au travail dont le sujet est différent des thèmes prédéfinis du congrès.



APPEL À COMMUNICATIONS & INFORMATIONS GÉNÉRALES

APPEL À COMMUNICATIONS

Les propositions de communications sont à soumettre directement sur internet. Aucune soumission sur papier ou par e-mail ne sera acceptée.

La soumission sera ouverte à partir du jeudi 11 septembre 2025 sur le site internet du congrès : www.medicine-sante-travail.com. La date limite de soumission est arrêtée au dimanche 11 janvier 2026. Cette date ne pourra être repoussée du fait des délais incompressibles d'impression du numéro spécial des Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement. Passé cette date, la page du site ne sera plus accessible et aucun résumé ne pourra plus être déposé. Les résultats seront communiqués par e-mail aux auteurs « contacts » fin février 2026.

Il vous sera alors demandé de confirmer très rapidement votre présentation sous la forme retenue (orale ou poster) ainsi que votre inscription au congrès. Ne figureront dans le programme définitif ainsi que dans la revue des « Archives des maladies professionnelles et de l'environnement » que les présentateurs s'étant effectivement acquittés de leur inscription avant le 24 mars 2026.

NAVIGATEUR

Vous devez accepter les cookies, les pop-ups et le javascript pour utiliser ce système de soumission de résumés en ligne. Nous vous recommandons d'utiliser Internet Explorer 8.0+, Firefox 3.6+, Chrome 5+ ou Safari 5+ afin d'utiliser de façon optimale ce système de soumission.

RÉSUMÉ

La langue officielle du congrès étant le français, votre résumé devra être soumis en FRANÇAIS. Le corps de votre résumé (sans le titre et les auteurs) ne devra pas excéder les 2750 caractères, espaces compris. Afin d'éviter tout problème d'incompatibilité de police, nous vous demandons de préparer votre texte sur Word en utilisant la police Arial. Vous devrez ensuite copier/coller le corps du texte uniquement (sans le titre ni les auteurs) dans le cadre prévu à cet effet. L'insertion de graphiques, tableaux ou figures et de références bibliographiques n'est pas autorisée.

N.B. : Utiliser les abréviations usuelles (ex : kilomètre = km, gramme = g, électrocardiogramme = ECG).

Si des abréviations particulières sont utilisées, il faut indiquer leur signification entre parenthèses dès leur première apparition dans le texte. Lorsqu'une phrase commence par un chiffre, celui-ci doit être écrit en utilisant des lettres. Vous saisirez le titre, les noms et prénoms des auteurs et organismes dans des rubriques à part.

Une confirmation par e-mail vous parviendra à l'issue de la procédure. Tant que la date limite de dépôt n'est pas atteinte, vous pourrez à tout moment accéder à votre résumé et le corriger. Passé ce délai, nous vous demandons d'adresser un e-mail à : scientifique-cnmst@europa-organisation.com

Toute correspondance sera adressée à la personne « contact » dont l'adresse e-mail sert d'identifiant.

INFORMATIONS À L'ATTENTION DES EXPERTS SOLLICITÉS POUR UNE CONFÉRENCE

Vous avez été sollicité par un responsable de thème pour intervenir dans une session d'experts. Vous devez soumettre un résumé en suivant les mêmes recommandations de rédaction. Afin de pouvoir identifier votre soumission et la différencier des soumissions classiques, après avoir choisi le thème correspondant à votre session, nous vous demandons de sélectionner comme préférence de présentation la rubrique intitulée « Résumé lié à une conférence d'expert sollicitée ».

Sachez que vous pourrez également, si vous le souhaitez, préparer un texte complet au plus tard pour le 30 juin 2026 selon les recommandations de rédaction des Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Vous souhaitez être présent sur nos espaces d'échanges et de rencontres

Exposition et Partenariat

Marijana MOIROUX

mmoiroux@europa-group.com

Informations et inscriptions

Europa Organisation

19 allées Jean Jaurès – BP 61508

31015 Toulouse

insc-cnmst@europa-organisation.com

www.medicine-sante-travail.com

Lieu du congrès

Cité des Congrès - Lyon

50 quai Charles de Gaulle

69006 Lyon



38^e
CONGRÈS
NATIONAL de
MÉDECINE et
SANTÉ au
TRAVAIL

2-5 juin 2026
Cité des congrès à Lyon

www.medecine-sante-travail.com